

AUTOMATISATION DE LA MOBILITÉ : DU RÊVE À LA RÉALITÉ

En 2017, l'ATEC ITS France lance les premiers groupes de travail avec une thématique prioritaire, la relation entre la « ville et le véhicule autonome ». Objectif: établir un socle d'expertise issue de la sphère privée et publique.



MATHIEU PY
Consultant chez
Algoé Consultants.



ADRIEN VITET
Consultant, manager
en gestion de projet
et stratégie dans le secteur
des mobilités intelligentes
chez Algoé Consultants.

Depuis plusieurs années les évolutions technologiques laissent entrevoir de nouvelles perspectives d'usages, et conduisent à la multiplication des expérimentations autour du véhicule automatisé, tant sur le plan national qu'international. En France, les ambitions sont renforcées par la stratégie publique de développement de la mobilité routière automatisée (SNMRA) 2020-2022, visant à offrir un environnement favorable au déploiement de services de mobilité automatisé. Mais quels sont les véritables cas d'utilisations? Quels sont les freins et les leviers associés à son développement? Quelles actions doivent être menées pour faire passer le véhicule autonome du rêve à la réalité? L'ATEC ITS a lancé un groupe de travail sur le sujet.

DE L'ATEC ITS FRANCE AU PROGRAMME MOBILITÉ 3.0

En 2017, lorsque l'ATEC ITS France initie le lancement de plusieurs groupes de travail, la thématique de la relation entre la « ville et le véhicule autonome » apparaît rapidement comme l'une des thématiques prioritaires.

Il y a 4 ans, la mise en place du groupe s'est organisée autour d'une volonté commune de partage de connaissances et de veille collective, afin d'établir un socle d'expertise commun, capitalisant sur la diversité des acteurs impliqués: services de l'État, collectivités territoriales, laboratoires de recherche, constructeurs et équipementiers, start-up de la French Tech, etc.

À ce titre, plusieurs réunions ont été organisées et ont permis de remplir ces objectifs modestes, mais essentiels. Au fil des échanges, il apparaît alors nécessaire d'élargir le cadre de la réflexion. Le véhicule autonome semble un horizon lointain, parti-



culièrement incertain. La notion de véhicule automatisé est retenue comme plus adaptée. La ville (au sens des zones urbaines denses) constitue un défi majeur pour la mobilité automatisée et pourrait s'avérer être un terrain favorable pour le développement de modèles économiques rentables. Or, les enjeux sociaux et environnementaux semblent être ailleurs. Fort de ces constats, l'initiation d'une réflexion autour de la place du VA dans les territoires s'est imposée.

En 2019, au regard du renforcement des enjeux identifiés, l'ATEC ITS France organise le rapprochement du groupe de travail avec le programme Mobilité 3.0. De par cette initiative, l'ambition évolue et converge vers une vision commune afin de structurer un ensemble cohérent de propositions d'actions.

DES ÉCHANGES À LA FEUILLE DE ROUTE

Afin de formaliser et communiquer autour de ses travaux, le groupe de travail ATEC ITS s'est engagé dans la rédaction d'une feuille de route pour laquelle Algoé (cabinet de conseil en management de projet et membre ATEC ITS) a été désigné animateur de la démarche. Compte tenu de la structuration des échanges

lors des réunions, trois grands axes semblent émerger : les cas d'utilisations du véhicule automatisé en premier lieu, les enjeux technologiques, en second lieu, et enfin les enjeux juridiques afférents.

Si chacun des acteurs impliqués est en mesure d'appréhender les enjeux associés à ces axes, la construction d'une feuille de route a nécessité une forte spécialisation dans les sous-thématiques traitées : 3 sous-groupes ont été créés (en accord avec les 3 axes présentés ci-dessus). Des pilotes ont été désignés et ont mené leurs propres réunions. L'avancement des sous-groupes a, dès lors, été présenté durant les réunions plénières, organisées tous les deux mois. Ces réunions, mises en place sous la responsabilité d'Algoé, ont été et sont encore aujourd'hui des temps privilégiés de mise en cohérence des réflexions.

La publication de la feuille de route, envisagée en décembre 2021, fera l'objet d'une consultation de l'ensemble de l'écosystème des mobilités intelligentes. Les remontées issues de cette publication seront ensuite présentées et discutées lors d'un séminaire, en 2022. Le présent dossier s'appuie sur les travaux du groupe de travail. ■

Merci aux pilotes de sous-groupes et aux contributeurs réguliers :

- **Sylvain Belloche** - Responsable activité véhicule Autonome CEREMA
- **Dominique Gruyer** - Directeur de recherche Université Gustave Eiffel
- **Cécile Théard Jallu** - Avocat Associé & associés De Gaulle Fleurance

Contributeurs réguliers :

Laura Bigi - LAB (GIE PSA - Renault); Gaël Bresciani - HD Signs; Ludovic Broquereau - Neovya; Perrine Cazes - SETEC ITS; Rémy de Framond - Lacroix City; Mohammed Djedai - Hitec; Thierry Ernst - Yogoko; Claude Escala - Supraways; Manon Eskenazi - Laboratoire Ville Mobilité Transport (LVMT); Catherine Goniot - Rouen Métropole; Nicolas Hautiere - Université Gustave Eiffel; Emmanuel Jolly - Vinci Energies; Mathieu Martin - Systra; Eric Monceyron - Bordeaux Métropole; Anne Morfin - Ceryx TS; Daniel Moulene - Lumeneo Lab; Eugène Ojevan - Supraways; Philippe Orvain - Nomadic Solutions; Chloé Perreau - Montpellier Méditerranée Métropole; Christine Peyrot - Transdev; Hervé Philippe - Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire; Pierre Plaindoux - Mc2i; Anne-Claude Poinot - Microsoft; Gerard Segarra - VICI; Manuel Silva - HD Sign; Vincent Talon - Twinswheel; Sophie Weill - De Gaulle Fleurance et Associés; Benoit Wiatrack - Métropole Européenne de Lille